

**Publicité**

Annonces : 14 ct. le mm. ou son espace  
 Réclames : 35 ct.  
 Avis mortuaires : 30 ct.  
 Régie des annonces :  
 Publicitas, Sion  
 tél. (027) 2 44 22  
 Martigny  
 tél. (026) 6 00 48

**Abonnements**

Suisse . . . . . Fr. 18.-  
 Av. Bulletin off. Fr. 26.50  
 Etranger . . . . . Fr. 26.-  
 Chèques postaux Il c 58  
 Rédaction et administration :  
 Martigny, tél. 026 / 6 10 31

# le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

## Courts métrages

**L'art de dire sans le dire...**

● Il est d'usage, dans certains grands quotidiens français, de relever les anniversaires des personnalités du monde politique ou artistique. Pour les hommes, pas de problème. On dit : « Georges Brassens a fêté ses 41 ans et Jules Roy ses 55 ans ». Mais pour le sexe faible, il fallait trouver une formule. On l'a trouvée. C'est ainsi que le chroniqueur annonce : « Le 21 octobre, Nicole Courcel aura un an de plus et le 22, Catherine Deneuve un an de moins (que l'année prochaine).

**Quelle horreur !**

● Lundi matin, un grand quotidien romand publiait en page 5 la photo d'un parc, avec une tombe, sous le titre : « Charmant hommage à Charlot ». La légende expliquait qu'un clown du cirque Knie avait fait don au populaire acteur d'une poupée pour sa fille ! Il s'agissait évidemment d'une inversion puisque l'on trouvait, en première page, sous la photo représentant le clown offrant le cadeau à Charlot, cette légende : « La tombe de Staline au Kremlin ». Personne n'est à l'abri de telles erreurs, dans le coup de feu du tirage d'un journal. « Le Confédéré » pas plus que ses confrères. Témoin ce titre, paru il y a quelques années sur un texte blaguant le français fédéral d'un menu de wagon-restaurant : « La réalité dépasse la friction ». En fait de français, nous étions servis !

**Le comble de l'absurde**

● A Paris s'est fondé il y a quelques années un « Club Alain Bombard » dans le but d'aider financièrement le célèbre naufragé volontaire dans ses recherches scientifiques. L'autre jour, le Dr. Bombard s'est présenté à l'assemblée générale du club... et a été refoulé ! Alors que le club, par ses fonds, avait permis l'achat d'un bateau-laboratoire, le Dr. Bombard l'a vendu sans en aviser ses « supporters ». D'où brouille et incidents, comme celui de l'autre jour, où l'on a clairement signifié au naufragé volontaire qu'il ne faisait pas partie... de son club !

**Élans ravageurs**

● Non, il ne s'agit pas de ces élans de passion qui, paraît-il, minent les cœurs les mieux accrochés mais plus prosaïquement, de ce mammifère nordique qui s'appelle élan. La Suède a pris des mesures pour protéger cet animal en voie de diminution. Elles ont si bien réussi qu'aujourd'hui il faut en abattre des quantités pour limiter les dégâts aux forêts. Les jeunes plants sont littéralement dévorés et le repeuplement devient aléatoire devant la voracité des élans, qui cause chaque année des dommages s'élevant à des milliers de couronnes.

On veut espérer que la résolution votée l'autre jour à Montreux par l'assemblée générale du club alpin suisse tendant à l'interdiction des vols en haute montagne ne trouvera, auprès des autorités fédérales compétentes qu'un refus clair et net d'entrée en matière.

On se permet d'espérer également que cette vénérable institution qu'est le CAS, l'une des plus anciennes associations alpines après celles d'Angleterre et d'Autriche, trouvera en elle-même la force nécessaire pour comprendre que la direction dans laquelle elle s'obstine à marcher est sans issue alors qu'un effort pour adapter sa ligne de conduite aux conditions de la vie actuelle lui vaudrait un regain de faveur dont elle serait la première à se féliciter.

Nous ne sommes plus en 1900. Hélas ou tant mieux, selon le point de vue auquel on se place, mais ces regrets ou ces heureuses constatations ne changent rien à l'affaire. On peut aller à pieds aujourd'hui comme il y a soixante ans, mais si le temps vous manque et que vous désirez utiliser un moyen de locomotion, vous n'admettez pas qu'on vous offre une auto Dion-Bouton de musée ou un « Brötl-bahn » de jubilé !

Tout le problème est là. La place est libre, aujourd'hui comme en 1900, pour ceux qui apprécient l'effort physique, la marche en montagne, remontée des pentes avec des peaux de phoque au lieu du téleski.

Personne ne conteste ce droit, cette place. Pourquoi donc le dispute-t-on à ceux qui désirent — surtout par gain de temps — utiliser les installations ou les engins créés par la technique moderne ?

Il paraîtrait que l'avion « profane » la montagne, que son bruit est intolérable, que des abus manifestes sont commis.

Ne retenons que les abus, car l'accusation de profanation ou de désagrément causé par le bruit ne tient pas debout, à moins d'interdire tous les vols sans exception.

Faut-il, pour quelques abus, édicter ce fameux « verboten » que le CAS propose au Conseil fédéral d'insérer dans une future loi sur la circulation aérienne ?

C'est un peu comme si l'on interdisait de rouler en auto sur nos routes parce le nombre des chauffards augmente de façon inquiétante !

Ce qui est possible au niveau du sol l'est aussi dans le domaine de l'aviation où il faut également des permis de conduire, plus exactement des brevets, pour pouvoir décoller et atterrir.

Faudra-t-il vraiment que notre pays vive un jour cette ère où tout ce qui n'est pas interdit est obligatoire ?

Le « verboten » que l'on propose pour tout et pour rien à la moindre occasion témoigne d'une effarante étroitesse d'esprit. Sans compter qu'en décrétant une interdiction, il faut en même temps trouver les moyens de la faire respecter, si non c'est le ridicule qui a le dernier mot.

Après Montreux, nous apprenons qu'au Grand Conseil bernois des voix se sont élevées pour que le gouvernement cantonal interdise l'accès de l'Eiger par sa face nord. Une autre proposition, tout aussi cocasse pour ne pas dire plus, voudrait que l'on envoie une équipe nettoyer cette face nord de tous les pitons, anneaux, restes de corde et autres qui en faci-

litent actuellement l'ascension.

On se demande si l'on rêve ! Le seul cas qui puisse se poser, à notre humble avis, est celui du sauvetage, en cas d'accident sur ces parois verticales. Mais le reste ? Vous voyez un gendarme de faction au pied de la face pour interdire l'attaque ?

On nous rétorquera peut-être que certaines expéditions sont de véritables suicides. D'accord. Mais est-ce parce que des personnes se sont jetées à l'eau du haut d'un pont que l'on va interdire aux gens d'y circuler ? Ou que l'on va y placer un agent en permanence pour demander aux passants s'ils veulent traverser ou... se suicider ?

Entre la manière dont on grimpeait les montagnes à l'époque héroïque et celle d'aujourd'hui, il y a autant de différence qu'entre un vélo et un

avion. Et ici on pourrait poser cette question aux « puristes » du CAS : « Escalader une face en artificielle, n'est-ce pas profaner la montagne ? » N'est-ce pas trahir l'esprit des pionniers comme Wympher, qui conquièrent nos sommets avec de longs bâtons ferrés et qui admirent dans leur cordée des alpinistes équipés de souliers mal cloutés ?

Car si l'on veut en rester au respect intégral de la montagne, il faut bannir tous les moyens artificiels de la vaincre. Non seulement l'avion et les téléferiques, mais aussi les pitons, les échelles souples, les postes de radio qui maintiennent le contact avec la vallée...

On voit à quelle situation ridicule aboutirait une telle attitude. Et l'on ne comprend pas que des gens réputés sérieux puissent délibérément décider nous y conduire. **Gérald Rudaz.**

## La situation à Cuba jette l'inquiétude dans le monde



Le discours du président Kennedy annonçant le blocus de Cuba et la vive riposte de M. Kroutchev déclarant que les navires soviétiques tireraient sur les forces maritimes américaines voulant les arraisonner, a semé la plus vive inquiétude dans le monde. Voir nos informations en dernière page. Notre cliché par bélyno : Le président Kennedy annonce par radio et télévision les mesures prises pour éviter la constitution d'une base soviétique à Cuba. L'ambassadeur soviétique à Washington, M. Dobrynine, interrogé par les journalistes, se contente de pointer un doigt menaçant.

## Vous m'en direz tant !

**Curieuse époque.**

Une dame victime d'un accident doit s'astreindre à un long temps d'hospitalisation, et comme son mari est mort, alors qu'elle était blessée, un tel malheur engendre une situation particulièrement douloureuse.

Mais la dame a des amies qui ne l'abandonnent pas et aussi, des connaissances qui se préoccupent de son sort.

Parmi elles, l'épouse du propriétaire de son appartement qui bientôt, lui fait part d'une décision curieuse : « Nous avons décidé, pour relouer votre logement, de placer votre mobilier dans un garde-meubles ».

La dame s'affole : « Vous ne pouvez pas faire ça, car malgré mes mois d'absence, je continue à payer régulièrement mon loyer. »

Une amie prend l'affaire en mains et parvient à éviter qu'une telle injustice se réalise.

Cependant, le propriétaire ne désarme pas, il inscrit la dame dans une dizaine d'agences et lui fait annoncer, un beau jour, qu'il lui a découvert un nouvel appartement et qu'on va donc procéder à son déménagement.

Je ne sais pas comment vous êtes fabriqués, mais moi, si l'on m'apprenait que l'on profite de mon immobilité, sur un lit d'hôpital, pour transporter mes meubles ailleurs et fouiller dans mes affaires, je déposerais plainte pour violation de do-

micile et je prendrais le plus mordant des avocats pour ma défense.

En voilà des façons !

La dame a commencé par pleurer d'impuissance et de découragement, une dépression n'étant pas tout à fait ce qu'on aurait pu souhaiter pour son rétablissement, et puis, elle a pris son parti du procédé.

Que voulez-vous, à notre époque où le propriétaire est roi, le locataire a de plus en plus l'impression qu'il ne doit un appartement qu'à un miracle de tolérance et il ignore, en général, que chez nous, un esclave a des droits et son... maître des devoirs !

Si je vous ai cité ce petit cas c'est pour vous montrer que la crise actuelle du logement qui sévit dans toutes les villes d'une certaine importance, est bien propre à engendrer des abus.

Je crois, pour ma part, que la plaisanterie a suffisamment duré, et qu'il est grand temps de protéger, par des mesures d'exception, s'il le faut, la grande majorité de la population contre une minorité d'affairistes.

L'habitat, au même titre que des denrées de base, le pain, le lait, la viande, est une des nécessités de la condition humaine, et comme on ne peut pas envoyer coucher les gens sous les ponts, si l'on ne veut pas résoudre ce problème — et vite ! — la vie se chargera de le résoudre elle-même, et vous verrez que ça n'ira pas sans secousses ! **A. M.**

Un problème... touristique

## Quels sont les bruits qui nous gênent ?

Les bruits, dans nos villes — tout le monde le reconnaît, deviennent de plus en plus gênants. Certaines gens, pourtant disent qu'on finit par s'y habituer. Ce n'est pas l'avis de la Faculté. Le docteur Schneider, de la Polyclinique universitaire de Lausanne, défendait dernièrement le thème suivant : « On peut considérer tous bruits excessifs comme nocifs à la santé. Le sommeil est absolument indispensable à l'homme, qui meurt plus rapidement s'il en est privé, que de soif ou de faim. »

L'humanité perdrait-elle le sommeil ? non pas à cause des difficultés de tout ordre qui l'assaillent, mais simplement à cause du bruit ; ce bruit contre lequel on essaye bien, ici et là, de lutter — sans grande efficacité, il faut bien le dire...

Lors d'une campagne organisée en Suisse, il y a quelque temps, on s'est efforcé de procéder à une classification des bruits les plus gênants, en interrogeant directement les citoyens d'une ville. Sur l'ensemble des réponses obtenues, ce sont les motos qui ont obtenu dans la proportion de 90 %, la place numéro 1 parmi les bruits les plus dangereux. A la suite viennent dans l'ordre, les autos (32 %), les transports publics (23 %), et les camions (17 %), classement qu'il eût semblé plus logique, cependant, d'inverser. Le bruit des portières claquées, en pleine nuit, se trouve avec 10 % des voix. On cite également la radio et la télévision... des voisins, et les chantiers.

Ce referendum pouvait guider les Au-

torités dans leur lutte contre le bruit, en leur suggérant des objectifs précis. L'attention a été portée sur la nécessité qu'il y a à combattre les bruits qui se produisent la nuit. Cela suppose, pour aboutir à des résultats efficaces, la mise en place d'un dispositif de contrôle et de répression assez important. Les autorités répondent qu'elles n'en ont ni les moyens matériels, ni les possibilités financières.

Nous avons ici même rappelé l'initiative prise en Bavière par certaines municipalités de villes touristiques. Des dispositions prises, il ressort que la circulation des motos et des camions est absolument interdite, dans les agglomérations considérées, de 22 h. à 6 h. du matin ; les véhicules en cause ont à leur disposition des itinéraires de détournement. Aussi bien n'est-il pas rare de voir, dans certains villages de Haute Bavière, des motocyclistes, aux alentours de 23 heures, pousser péniblement leur machine dans les rues. En contrepartie le repos des habitants et des touristes est à peu près complètement garanti.

Rien de semblable ne semble avoir été fait ailleurs, sauf dans les Grisons. La lutte contre les bruits n'a pas dépassé le niveau des recommandations, dont aucun « pétaradeur » ne tient compte.

A ce titre les écriteaux « silence » consciencieusement installés aux entrées des villes, ne préservent personne des bruits intempestifs, et ne constituent pour les usagers des deux ou quatre roues, aucun rappel à l'ordre sérieux. **Hubert Revol**

**FRIBOURG**

## Les radicaux voteront non le 4 novembre

Le comité directeur du parti radical-démocratique fribourgeois a siégé sous la présidence de M. Gérard Glasson, député, et en présence de MM. Emile Zehnder, conseiller d'Etat ; Pierre Glasson, conseiller national ; Jean Marmier, juge cantonal, et Lucien Nussbaumer, président du groupe libéral-radical du Grand Conseil. Les participants ont entendu un exposé de M. Pierre Glasson sur la votation fédérale du 4 novembre prochain au sujet de la nouvelle base électorale du Conseil

national. A l'instigation du rapporteur, ils ont décidé, à l'unanimité moins une abstention, de recommander aux citoyens radicaux fribourgeois de repousser le projet du Conseil fédéral et des Chambres et de déposer un bulletin négatif dans l'urne. Ils ont, toutefois, constaté avec regret que, si le canton de Fribourg est condamné à perdre un siège au Conseil national et voit sa députation ramenée de sept à six membres, c'est avant tout à cause de l'émigration d'une partie de sa

population, due au retard enregistré ces dernières décennies, dans son développement économique. Il souhaite que l'effort actuel d'industrialisation se poursuive et que la situation se rétablisse, lors du prochain recensement. Le parti radical fribourgeois est favorable à la représentation de la population « suisse » de résidence au Conseil national. C'est la raison pour laquelle il s'oppose à l'article constitutionnel soumis au souverain, le 4 novembre.



# DISTRICT DE MONTHÉY

MONTHÉY

## La conférence de M. Edouard Morand sur la nouvelle loi scolaire

Lundi soir, au cinéma Plaza, M. Maurice Delacoste, président de Monthey, présenta à un nombreux auditoire le président de Martigny-Ville, M. Edouard Morand. En effet, c'est surtout en sa qualité de député et de commissaire parlementaire que M. Morand avait été appelé à parler à cette séance d'information organisée par la commission scolaire, présidée par notre ami Charles Boissard qui — à titre d'échange — a rendu la politesse à Martigny en parlant hier soir, au Casino, sur le même sujet.

M. Morand exposa les raisons qui appellent impérieusement une loi sur l'instruction publique moderne, adaptée au progrès réalisé en Valais dans tous les domaines. Nous manquons de cadres, nous

manquons de spécialistes, nous manquons de personnel qualifié. La nouvelle loi s'oriente nettement vers les secteurs trop négligés autrefois de l'instruction secondaire et de la formation professionnelle. Elle permet, par l'octroi de bourses et de prêts d'honneur, l'accès aux études interdites hier à la plupart pour des raisons financières. Elle est une loi-cadre souple, laissant les portes ouvertes à de constants perfectionnements.

Très applaudi, M. Morand céda sa place au projecteur qui fit défiler sur l'écran les images du film « L'école buissonnière ».

Ce fut une soirée enrichissante à laquelle le public montheyan manifesta un vif intérêt.

# DISTRICT DE SIERRE

SIERRE

## Vers un championnat suisse très disputé

Le clou des journées militaires sierroises qui se dérouleront les 10 et 11 novembre prochains, sera incontestablement la 8e course d'orientation de nuit qui verra au départ les meilleures patrouilles du pays, venant des quatre coins de la Suisse.

La commission des courses placée sous la présidence du capitaine René Salamin et sous la direction technique du capitaine Jean-Pierre Clivaz, le patrouilleur alpin bien connu et l'actuel officier des sports de la division de montagne 10, a choisi un parcours qui ne manquera pas de séduire tous les concurrents.

Tout a été prévu : parcours à travers champs et prairies, passages en forêt, légères montées alternant avec les descentes, franchissement d'obstacles naturels, ravins, bref, tout ce qui fait l'intérêt d'une telle compétition.

Il faut le dire : dans certains milieux, l'on avait émis quelques craintes concernant le parcours. Le Valais, a-t-on dit, ne se prête guère pour organiser de pareilles courses sur le plan national, la Vallée du Rhône n'étant, par sa configuration, guère propice au déroulement de telles épreuves.

Ces craintes doivent être totalement apaisées. En effet, la région de Sierre se prête admirablement, au contraire, pour la mise sur pied d'une course d'orientation de nuit. Les concurrents seront satisfaits au-delà de leurs plus intimes espérances. Ils ne seront certes pas déçus.

Mieux encore, ces courses nationales s'annoncent sous les meilleurs auspices, tant du point de vue technique que dans le secteur de l'organisation générale.

Les Valaisans n'espèrent qu'une chose : que les passionnés de ce genre de compétitions sportives leur fassent confiance et qu'ils viennent nombreux à Sierre les 10 et 11 novembre 1962.

Ils en seront enchantés !

# DISTRICT DE MARTIGNY

CHARRAT

## Le C. P. Charrat communique

Le dévoué président du Club des Patineurs a eu la gentillesse de nous communiquer où et quand son équipe sera engagée dans des rencontres amicales, de coupe valaisanne et de championnat. Voici les principaux matches qui retiendront, nous en sommes certains, tous les amis et supporters de ce team.

**Amicaux :** début novembre, match d'ouverture, patinoire de Martigny, Martigny-Charrat ; 4 décembre, Charrat I - Sion I ; 15 décembre, Sion I - Charrat I ; Charrat I - Martigny I et Charrat I - Sierre I (dates restent à fixer).

**Coupe valaisanne :** 7 novembre, Montana-Crans I - Charrat I ; 13 nov., Charrat I - Montana-Crans I.

**Championnat première ligue :** 21 décembre, Charrat I - Saas-Fee I ; 26 décembre, Champéry I - Charrat I ; 6 janvier, Charrat I - Zermatt I ; 13 janvier, Saas-Fee I - Charrat I ; 20 janvier, Zermatt I - Charrat I ; 22 janvier, Charrat I - Champéry I.

Les joueurs confiés aux excellents soins de Lulu Giroud seront vraisemblablement les suivants : Moret Serge, Gaillard Sylvain, Luisier Bernard, Cretton Robert, A. Dondainaz, Moret Raphy, Lonfat Jean-Marie, Darioly Joseph, Darioly Laurent, (Volluz Gérard), Luy Michel. Deux élé-

ments viendront renforcer l'équipe fanion : Donnet Pierre-André, Darioly Edmond (ex-Martigny), le premier comme gardien, mais en délai d'attente.

Quant au comité, il se compose comme suit : président Georges Tornay ; vice-président Ulysse Dondainaz ; caissier René Gaillard ; secrétaire Ernest Luy ; membres : Raphy Moret, Serge Moret, Lulu Giroud.

Désireux de réaliser une bonne saison, le C-P Charrat pense tout de même à l'avenir. Ainsi une équipe de juniors disputera le championnat de troisième ligue avec les espoirs de Sembrancher, Martigny II, Leysin II et les Diablerets. A noter qu'une vingtaine de jeunes gens participent aux entraînements. Voilà qui est fort réjouissant.

Comme l'année dernière, les hockeyeurs pourront s'entraîner et jouer sur la piste artificielle octodurienne. Voilà un geste d'entraide sportive qui se doit d'être signalé. Terminons en souhaitant de brillantes victoires à cette belle phalange de copains.

## Bal des vendanges

La Jeunesse radicale de Charrat organise le samedi 27 octobre dès 20 h. son traditionnel bal des vendanges. Grâce à l'orchestre « Carron », très populaire, la soirée s'annonce d'ores et déjà pleine d'entrain et de gaieté. Qu'on se le dise !

## Le mouvement populaire des familles et la nouvelle loi sur l'instruction publique

Les délégués des sections valaisannes du MPF, réunis à Martigny le 19 octobre écoulé, après avoir entendu un exposé sur la nouvelle loi du 4 juillet sur l'instruction publique,

- constatent que cette nouvelle loi est attendue avec impatience par les autorités responsables et par les familles conscientes de l'importance de l'instruction de leurs enfants ;
- ont pris connaissance des lacunes de cette loi (gratuité incomplète et non obligatoire de la part des communes ou de l'Etat pour tous les enfants ; durée encore insuffisante de l'année scolaire qui devait permettre un plus grand étalement du programme ; règlements inconnus concernant l'application de la loi, en particulier sur l'introduction immédiate du « Tronc commun » indispensable et urgent ; école normale organisée en internat, présence non garantie des représentants des familles dans les organes responsables, en particulier dans les commissions scolaires, le Conseil de l'Instruction publique et le Fonds cantonal ;
- sont par contre conscients des difficultés inhérentes à la mentalité actuelle du peuple qui est souvent mal informé sur les lois qu'on lui propose et souvent trompé dans ses espoirs d'un mieux-être possible pour tout le monde ;
- estiment cependant que, dans l'état actuel des choses, les nombreux avantages de cette loi : réorganisation de l'école primaire et secondaire ; introduction d'une gratuité partielle du matériel scolaire ; subventionnement des transports, du logement et de la nourriture des élèves éloignés ; constitution, et mise à disposition des élèves doués, d'un important fonds pour l'octroi de bourses d'études ou d'apprentissage, de prêts d'honneur ou de subventions ; importants subsides garantis aux communes pour la construction ou le développement des écoles communales ou régionales ; augmentation du minimum de l'année scolaire à 32 semaines immédiatement et 37 semaines dans un délai de 5 ans ; amélioration dans la situation du personnel enseignant ; etc., parlent en faveur de son acceptation par le peuple ;
- décident de publier leur point de vue et engagent tous leurs membres et les familles valaisannes à voter oui les 3 et 4 novembre prochains ;
- ils regrettent enfin que les femmes ne puissent pas s'exprimer sur un sujet aussi important pour elles et leurs enfants et espèrent que le droit de vote leur sera accordé au plus vite.

MPF VALAIS.

## Avis officiel

Votations populaires des 3 et 4 novembre 1962

Le texte de l'arrêté fédéral modifiant l'article 72 de la Constitution fédérale (élection du Conseil national) se trouve à la disposition des électeurs séduois au poste de police municipale.

L'administration

# DISTRICT DE SION

SION

## Avis officiel

Votations populaires

des 3 et 4 novembre 1962

Le texte de l'arrêté fédéral modifiant l'article 72 de la Constitution fédérale (élection du Conseil national) se trouve à la disposition des électeurs séduois au poste de police municipale.

L'administration

## Secours suisse d'hiver pour le Bas-Valais

— La Loterie romande collabore à l'œuvre du Secours suisse d'hiver pour le Bas-Valais. Cette aide contribue-t-elle à réaliser les actions pour lesquelles le Secours suisse est régulièrement sollicité ?

— Bien sûr ! Tout d'abord, il n'aurait pas été possible d'ouvrir un bureau permanent si nous n'avions pas groupé quelques œuvres importantes dont le but est de venir en aide aux familles nombreuses, aux personnes dans le besoin, aux enfants des Suisses de l'étranger, etc. L'apport de la Loterie romande est un soutien de base efficace pour les actions urgentes du Secours suisse d'hiver (25 ans d'activité). A ce sujet, il faut rappeler le succès de « l'opération lits » (623 réparties en Valais).

Il serait long d'énumérer ici toutes les interventions du Secours suisse d'hiver pour le Bas-Valais. Que l'on sache seulement qu'elles ont été multiples et diverses. Belle mission en vérité à laquelle la Loterie romande a déjà collaboré pour un montant de 212 524,36 francs.

# PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE DE SION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le vendredi 26 octobre 1962

à 20 heures 30 à

l'Hôtel de la Gare

ORDRE DU JOUR :

1. Examen de la situation.
2. Élection du Président de la Municipalité.
3. Nominations statutaires.
4. Votation fédérale (élection du Conseil National) - Votation Cantonale (loi sur l'instruction publique).
5. Divers.

Le Comité.

# Les poires Williams françaises :

## vendues 50 ct. aux Halles et revendues 2 fr. 40 au consommateur !

Les dirigeants des organismes agricoles de la moyenne vallée du Rhône ont tenu à Valence un véritable « conseil de guerre » au cours duquel ils ont adressé une lettre à M. Pisani, ministre de l'Agriculture, lui demandant de leur accorder « l'entrevue de la dernière chance » avant que le mécontentement de leurs adhérents ne fasse dégénérer une situation déjà très critique.

En effet, 5000 tonnes de poires Williams sont actuellement stockées dans les entrepôts frigorifiques, les coopératives, ou chez les producteurs mêmes, dont on ne sait encore si elles pourront être exportées, distillées, transformées... ou détruites.

Les producteurs signalent entre autres que les prix au détail pratiqués dans cer-

tains grands centres comme Paris constituent un frein à la consommation : il est normal que le fruit offert aux Halles de Paris de 0,50 à 0,70 NF le kilo soit revendu aux ménagères de 2,40 à 2,60 NF.

Par ailleurs, les mesures prises par la FORMA ont été jugées insuffisantes : elles se traduisent par un crédit de 100 000 NF pour la publicité en faveur de la poire et par une aide de 50 pour cent sur les transports pour l'exportation, la distillation ou la transformation. Les organisations agricoles de la Drôme et de l'Ardèche réclament une aide supplémentaire de 0,20 NF au kilo en vue de provoquer les exportations vers l'Angleterre, la Suisse, l'Espagne et les Etats associés. Elles demandent également des possibilités de warrentage en faveur des industries de transformation.

## Notre Fendant vedette de cinéma

L'Office de propagande pour les produits de l'agriculture valaisanne a réalisé un film de propagande en faveur de notre fendant. Excellente initiative, quand on sait la place que tient le cinéma dans la vie moderne et la puissance publicitaire du film. On nous informe que cette bande passera en avant-programme du 23 au 28 octobre au cinéma Capitole, à Sion. Espérons que les spectateurs se dérouteront un petit peu plus tôt que d'habitude pour ne pas manquer l'occasion d'applaudir cette vedette si sympathique qu'est notre Fendant !

## Cours spécial de tir 1962 pour les retardataires

Le cours spécial de tir pour les retardataires aura lieu à Sion, Caserne de Champsec, du 19.11.62 à 10 heures, au 20.11.62. Pour tous autres renseignements prière de consulter les affiches.

CHALAIS

## Les pompiers mobilisés

Nous apprenons que c'est dimanche matin 28 octobre prochain que le corps des sapeurs pompiers de la commune de Chalais sera mobilisé sous les ordres du capitaine Massy pour effectuer son exercice d'automne à Réchy. Cet exercice aura le double avantage de mettre en sécurité les 100 fromages à raclette déposés à la salle de chant à Réchy, et qui seront distribués le même soir dès 20 h. à l'occasion du loto que la société de développement Edelweiss organisera dans le dit local. Pour plus de précision, disons que ces fromages seront mis en lot à raison de 3 par série. Afin de permettre également aux pompiers de tenter leur chance, un tirage apéritif aura lieu au café Central dès 11 h. Nous ne doutons pas que ce loto connaîtra un succès sans précédent, car après la douceur des vendanges, nombreux seront ceux qui voudront profiter de ce loto pour organiser une raclette à très bon marché.

## Pour les tunnels routiers : appel aux cantons du Valais, de Vaud et de Genève

A Bonneville (Savoie), la semaine passée, a siégé la Conférence italo-franco-suisse des tunnels et des grands itinéraires routiers nord-sud : elle a voté une résolution adressée aux gouvernements des cantons de Vaud, du Valais et de Genève :

« Inquiète du retard considérable apporté à la réalisation des voies d'accès aux tunnels du Grand-Saint-Bernard et du Mont-Blanc, dont l'ouverture paraît prochaine, la Conférence renouvelle l'appel déjà lancé en 1960, au cours de la réunion tenue à Aoste ; elle insiste à nouveau auprès des gouvernements intéressés pour que tout soit mis en œuvre, de toute urgence, afin que ces voies d'accès soient aménagées pour satisfaire à un intense trafic routier ».

## Des plantes bienfaisantes en pilules

Les créateurs du fameux Thé Franklin vous proposent la Dragée Franklin qui réunit et associe les vertus des plantes et celles du traitement chimique. Pour vaincre la constipation, libérez l'intestin, stimulez la fonction du foie, prenez une Dragée Franklin chaque soir. Vous préviendrez ainsi l'obésité. - Toutes pharmacies et drogueries, Fr. 1,95.



le spécialiste du Trousseau "A l'Economie"

Ed. Röhner-Coppex Sion Pl. du Midi Tél. 2 17 39

Bananes

d'Equateur

Kg.

1.25

Fenouils

du pays

Kg.

-.90

Mortadella suisse

(pièce de 300 g env.)

Kg.

4.50

Fromage danois, tout gras

(pièce de 3-4 kg.)

Kg.

3.90

Cassoulets

préparés « Estavayer »

boîte 1/1

-.90

Cornettes

supérieures

le cornet 1 kg.

1.-

# MIGROS

Où irais-je ce soir ? Demain ? Déguster le moult Nouveau!!! chez

AUBERT, Café des Alpes CHAMOSON



# SPECIAL

# MARTIGNY

# SPECIAL

## Quelques instants avec le « Bébé-Orchestre »



Sur leurs visages se lisent la gravité, le sérieux du travail et aussi peut-être du talent, cette lueur de l'art qui ne trompe point. Admirez ce jeune enfant qui joue de la contrebasse. N'y découvrez-vous pas déjà une sûreté, une ferveur digne d'un grand interprète ?

Deux fois par semaine, ainsi, nos petits Martignerains ont la possibilité de s'initier aux divers instruments de musique en des répétitions dirigées par M. Labie, professeur, de Monthey. Avec le ravisse-

ment qui marque leur âge, nos petits découvrent la musique, ses rythmes et sa richesse, son apport humain fait de générosité, de satisfaction par l'art. Tous ne deviendront point des génies de l'interprétation, mais ils auront saisi, en ces leçons sympathiques, l'essentiel de la valeur de la musique.

Bravo, chers amis, et soyez persévérants car la récompense vaut les efforts que vous faites maintenant à vos heures de loisir.

## MARTIGNY-VILLE Feu vert pour la déviation

Si tous les travaux ne sont pas encore terminés, la circulation est toutefois autorisée sur l'artère de déviation de la ville. Les signaux indiquant la direction de Lausanne sont placés et les stop nécessaires à la bifurcation de la nouvelle traversée avec la route du Simplon marqués. Tous les automobilistes traversant Martigny apprécieront l'aisance qu'apporte cette nouvelle traversée qui dégorge singulièrement l'intérieur de la ville.

## Appel aux jeunes garçons

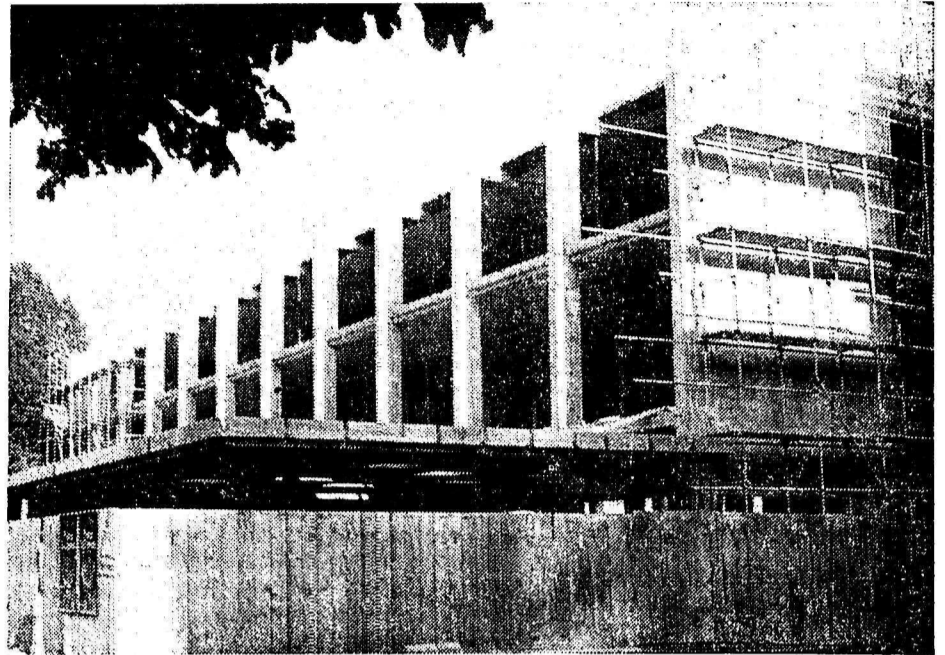
Les jeunes gens qui désirent faire partie, pour la saison prochaine, de l'équipe juniors du Hockey-club Martigny, sont invités à s'inscrire auprès de M. Forstel à l'Hôtel Suisse en apportant une photographie. Délai d'inscription: jusqu'à dimanche soir 28 octobre.

## Collège Ste Marie

Le 1er dimanche de septembre, le collège Sainte-Marie sera heureux d'accueillir tous les anciens élèves qui voudront profiter de l'occasion annuelle qui leur est donnée de retrouver leurs condisciples d'antan comme leurs anciens maîtres, et de passer en leur compagnie quelques heures agréables.

Le comité désire connaître, à la fin de ce mois au plus tard, ceux qui participeront à cette réunion du dimanche 4 novembre. Adresse: comité des Anciens, collège Sainte-Marie, Martigny, téléphone 026 - 6 12 42.

## La nouvelle poste prend forme



Martigny attend avec impatience sa nouvelle poste qui marquera une étape de son développement. Avec les premiers travaux du plan d'extension, cet édifice répondra aux besoins nouveaux de la ville. Situé le long de l'Avenue de la Gare dans le centre d'affaires le plus important de Martigny, la nouvelle poste — comme le montre notre photo — sera d'une ligne harmonieuse, agréable, digne de notre ville qui prend carrément avec sûreté et goût le chemin de l'avenir.  
photo G. L.

## Voici « Les Quatre sans Nom »



En 1955, un groupe sympathique se faisait connaître au public de Martigny et ensuite en Suisse romande même. Ces quatre chanteurs commençaient une carrière intéressante, agrémentant de leurs productions les soirées de sociétés et donnant des concerts particuliers très appréciés. Après de sérieux efforts, un labeur mené avec soin, ils étaient prêts et le public a su les accueillir avec le plaisir, la joie que méritait un travail en profondeur, soutenu par beaucoup de talent.

Sous la direction d'Albert Urfer, le partenaire de Gilles, le quatuor réalisait de grands progrès, enregistrait un disque avec Urfer, plusieurs enregistrements à Radio-Lausanne, et chantait à la télévision.

Après s'être adjoint une voix féminine, l'ensemble pouvait préparer un programme intéressant que le public se réjouit d'entendre cette prochaine saison.

Notre photo présente « Les Quatre sans nom » en répétition; de gauche à droite, Louis Bossetti, Evelynne Petoud, Jean Collaud, Bernard Fasnacht.

Nous souhaitons à ce groupe une heureuse carrière dans la chanson.  
photo G. L.

## Conférence sur la nouvelle loi sur l'instruction publique

Les 3 et 4 novembre prochain, le peuple valaisan sera appelé à se prononcer sur la nouvelle loi scolaire préparée par le Département de l'instruction publique et acceptée par le Grand Conseil dans sa session de juillet dernier. Afin d'informer les citoyens de St-Maurice et des communes environnantes sur cette loi très importante pour l'avenir de notre jeunesse et de notre canton, M. le conseiller d'Etat Gross, président du gouvernement valaisan, a bien voulu accepter de donner une conférence sur cet objet le jeudi 25 octobre 1962, à 20 h. 30, à la salle du scolasticat des RP capucins, à St-Maurice.

Tous les citoyens de St-Maurice et des environs, ainsi que les dames et demoiselles que cette question intéresse, sont invités à assister nombreux à cette orientation donnée par notre dévoué chef du Département cantonal de l'instruction publique.

## Le projet de la route de la Gemmi accepté

L'administration communale de Loècheles-Bains et le comité « Pro Gemmi Sud » annonce que le 20 octobre était échu le délai d'objection contre le projet de route de la Gemmi. Aucune réserve n'a été formulée, ni contre le projet ni contre le tracé de la route, de sorte que, du côté valaisan, le projet serait ainsi accepté.

Les citoyens de Kandersteg se sont prononcés en faveur de la construction de cette route, mais cinq oppositions se sont manifestées.

## A LA SAINT-FIRMIN L'HIVER BAT LE CHEMIN

Qu'importe, vous êtes prêts à le recevoir, puisque vous avez votre COUVINOISE.

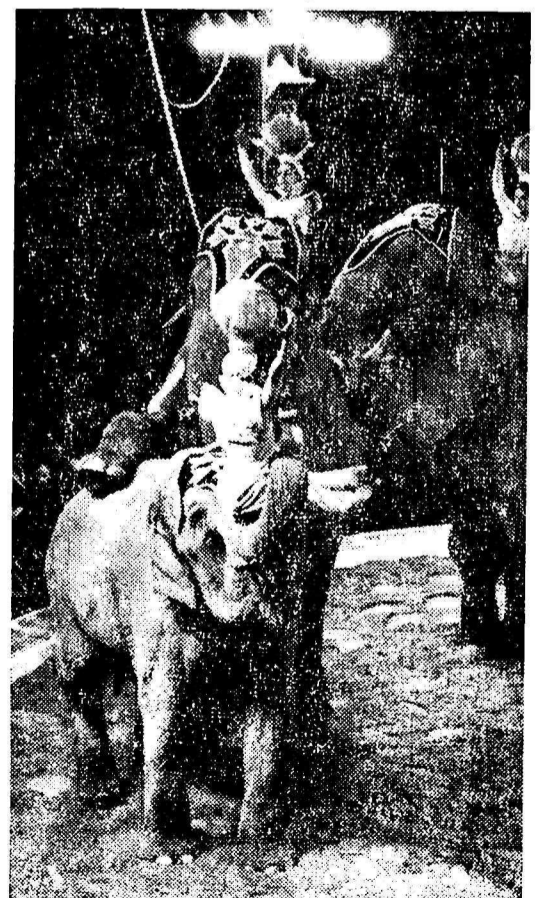
## Le Cirque Knie est aujourd'hui et demain à Martigny

Le cirque Knie arrive à Martigny où il donnera ses représentations aujourd'hui et demain.

Nous avons donné l'autre jour un aperçu du programme alléchant qui a été préparé cette année par les frères Fredy et Rolf Knie, directeurs respectivement de la partie artistique et de la partie administrative de cette entreprise gigantesque.

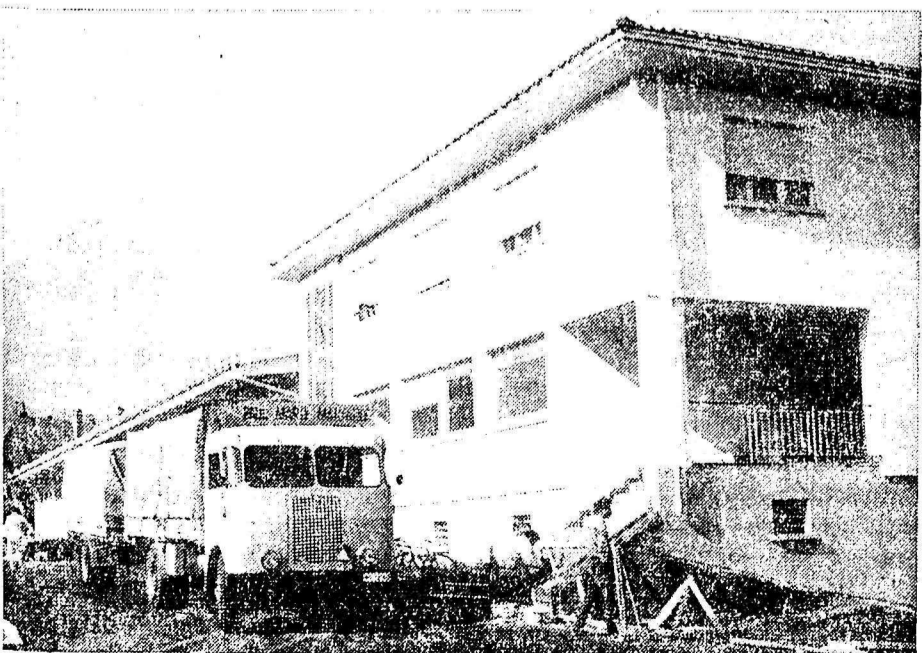
Soulignons simplement que ce programme n'a pas exigé moins de 100 nouveaux costumes dont certains coûtent une somme de plus de 1000 fr. Le parc véhicule du cirque est constitué par 1320 wagons, roulottes, autos, camions, tracteurs et autres engins.

Le montage du cirque dans les 67 villes qu'il visite exige 850 m3 de sciure, représentant une colonne d'environ 200 camions. Dans les ateliers de peinture de Rapperswil, où l'entreprise prend ses quartiers d'hiver, on utilise 3500 kg. de couleurs, ce qui permet de peindre une surface de 10.500 m2. Le service électrique, lui, a la responsabilité d'installer 1000 nouveaux raccords pour fiches sur plus de 160 roulottes de séjour ou de matériel. Pour assurer l'éclairage de cette petite ville qu'est le Cirque, il faut 2141 ampoules électriques, ce qui suffirait à équiper 65 immeubles locaux à 260 appartements de quatre pièces. Chaque année, on en rachète environ 3000, des plus simples jusqu'à celles, très complexes et coûteuses, qui équipent les projecteurs, et cela pour remplacer celles qui sont devenues inutilisables. Produit par trois généra-



teurs de 200 kWh chacun, le courant est transmis à l'aide de 10.000 mètres de câbles électriques tri et quadriphasés. Il faut encore ajouter 2000 mètres de câbles téléphoniques et 15.000 mètres de fils divers. Ce qui donne au total une longueur de 28 kilomètres, soit la distance séparant Martigny de Sion. K.

## De nouveaux entrepôts



Martigny prend un essor réjouissant, la construction marche et une grande entreprise vient de terminer ses nouveaux entrepôts qui permettront un meilleur stockage de matériaux nécessaires au développement de la ville. L'on voit que ces entrepôts conçus de façon moderne, d'une ligne élégante, sont appelés à aider précieusement son réalisateur.  
photo G. L.



## La situation des victimes innocentes de la guerre d'Algérie

« Le seul miracle que nous puissions espérer est une aide de la Croix-Rouge ».

Ainsi parlent les quelque 5 millions d'Algériens — anciens réfugiés ou regroupés — que la guerre a plongés dans le dénuement le plus complet et qui attendent avec appréhension la mauvaise saison qui s'annonce.

La faim, le froid, la maladie, la misère sont devenus leurs habitudes quotidiennes.

Retourner dans leurs villages ? Il n'y a plus de villages.

Reprendre leurs occupations d'antan ? Avec quels moyens ?

Cultiver à nouveau leurs champs ? Impossible, ceux-ci sont encore minés.

Agissant au nom d'une soixantaine de Sociétés nationales, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a aidé les réfugiés algériens au Maroc et en Tunisie pendant plus de 4 ans. Puis, elle a assuré leur rapatriement au printemps dernier. Il s'agissait alors de 300.000 personnes environ. Aujourd'hui, ce sont 5 millions d'êtres humains qui doivent être secourus sans délai. Remise de secours d'urgence d'une part, apport d'une aide constructive de l'autre, en faveur de 2 millions de personnes, tel est le programme d'assistance que la Ligue se propose de réaliser au cours de ces prochains mois dans 8 départements algériens, soit dans les régions proches des frontières algéro-tunisiennes et algéro-marocaines où les destructions ont été les plus importantes.

Alors que l'aide immédiate comportera la remise périodique de vivres, la fourniture de couvertures et de vêtements, l'exploitation de postes de distribution de lait et de pain aux enfants et aux futures mères, ainsi que l'installation de dispensaires et d'ouvrages, l'aide constructive prévoit la poursuite de travaux de redressement général auxquels seront appelés à participer tous les hommes valides : reboisement, irrigation, reconstruction de villages, remise en état des cultures, aménagement de routes et de pistes. Il sera également procédé à des distributions d'outils aratoires et de semences qui permettront à des familles entières de subvenir bientôt eux-mêmes à leurs propres besoins.

La Croix-Rouge suisse qui a soutenu l'action de la Ligue en Afrique du Nord ces dernières années, entend poursuivre ses efforts au cours des mois à venir, afin de permettre aux Algériens nécessiteux de survivre à la mauvaise saison et d'attendre les premières récoltes du printemps prochain.



Pour mener à bien la tâche humanitaire qu'elle s'est fixée, notre Société nationale lance une fois de plus un pressant appel à notre population et ouvre une collecte nationale en espèces et en nature, ainsi qu'une campagne de souscriptions de parrainages. Les dons en espèces peuvent être versés au c/c. III/4200, Berne, «Aide à l'Algérie». Les dons en nature : vêtements chauds, sous-vêtements, articles de layette, lainages, pourront être déposés ou envoyés sous forme de colis postaux affranchis aux postes locaux de ramassage dont la presse locale publiera la liste.

Les sections régionales de la Croix-Rouge suisse ou son secrétariat général à Berne, enregistreront avec reconnaissance les inscriptions de parrainages (Fr. 10.— par mois pendant 6 mois).

## Informations agricoles

### Savez-vous que...

L'accroissement des importations de céréales fourragères en Europe occidentale a contribué à l'expansion de l'aviculture européenne.

L'augmentation de la production de bovins et de porcs est aussi due à l'augmentation des importations de céréales secondaires.

L'année dernière, les principaux pays producteurs de volaille d'Europe occidentale avaient obtenu au total une production de près de 1 360 800 tonnes, soit une augmentation de 57 % par rapport à 1957. Les producteurs des Pays-Bas avaient obtenu en 1961 une production de 97 525 tonnes, soit une augmentation de 105 % par rapport à 1957. La production de volailles l'année dernière a été de 388 000 tonnes en France, soit une augmentation de 18 %, de 109 000 tonnes en Allemagne occidentale, soit 45 % de plus, de 70 000 tonnes en Belgique-Luxembourg, soit une augmentation de 60 %, de 290 000 tonnes en Italie, soit une progression de 59 % ; de 80 000 tonnes au Danemark, soit une augmentation de 247 % ; et de 296 000 tonnes au Royaume-Uni, soit 108 % de plus.

La Grèce intensifie sa campagne pour encourager les agriculteurs à passer de la culture du blé à celle du coton, de légumineuses fourragères et autres plantes.

Le niveau de soutien des prix du blé pour cette année sera le même que l'année dernière, mais le gouvernement a décidé de le réduire dans l'avenir. Le niveau actuel de soutien de base est l'équivalent de 90,02 dollars par tonne. Les petits agriculteurs bénéficient d'un soutien plus élevé.

Jusqu'en 1959, le gouvernement grec avait encouragé la production du blé. Cependant, cette année-là, la Grèce a produit suffisamment de blé pour couvrir sa consommation et même, pour la première fois, elle a pu en exporter. Depuis lors, le gouvernement a encouragé les agriculteurs à entreprendre d'autres cultures. Cette décision a été dictée par le coût élevé du programme de soutien des prix et aussi par le désir d'aligner le prix du blé en Grèce sur ceux du Marché commun.

La production d'oléagineux en Suède diminue considérablement. La production pour cette année est estimée à 73 800 tonnes, ce qui représente une réduction importante par rapport aux 138 000 tonnes obtenues l'année dernière.

Une importante diminution des rendements et une réduction de la superficie cultivée sont responsables de la majeure partie de cette diminution. La presque totalité de ce fléchissement est imputable au colza, qui représente 75 % environ de la production totale d'oléagineux de la Suède. Les dégâts occasionnés par les gelées ont été très importants.

La consommation de tabac augmente dans le monde.

En 1961, la production avait atteint 2 334 000 millions d'unités, soit une augmentation de 4,4 % par rapport à l'année précédente. Au cours des dix dernières années, la production mondiale de cigarettes avait augmenté de 63 % environ.

Tous les pays d'Europe occidentale ont produit davantage de cigarettes l'année dernière qu'en 1960, à l'exception de l'Autriche, du Portugal et de la Norvège. La fabrication des cigarettes a augmenté d'une manière particulièrement importante en Suisse, en Yougoslavie et en Allemagne.

Les Etats-Unis continuent à être le premier producteur de cigarettes du monde, avec 22 % du total mondial.

La Chine continentale vient de commander à la Rhodésie 59 000 tonnes de maïs blanc qui doit être livré en juillet-août. En outre, une nouvelle commande de 25 000 tonnes est attendue. La Chine est un nouveau marché pour le maïs de Rhodésie et les producteurs espèrent qu'il se développera encore plus.

La superficie des terres plantées en coton a diminué en Egypte. Selon les premières estimations officielles pour 1962-63, la superficie plantée en coton en Egypte est de 690 000 hectares. Ce chiffre est très inférieur à celui de l'année dernière, où la superficie plantée avait dépassé 809 000 hectares et à la moyenne récente de 770 000 hectares.

Etant donné la superficie des cultures de coton, la récolte de 1962-63 sera approximativement de l'ordre de 1 800 000 balles si les rendements se maintiennent à la moyenne récente.

## Le Confédéré vous renseigne

### Radio-Sottens

Judi 25 octobre

7 00 Bonjour - 7 15 Informations. 7 30 Pour les automobilistes et les touristes voyageant en Suisse - 11 00 Podium des jeunes - 11 30 Oeuvres de compositeurs suisses - 12 00 Divertissement musical. 12 10 Le quart d'heure du sportif - 12 30 C'est ma tournée - 12 45 Informations. 12 55 Echech aux neutrons - 13 05 Dis-O-Matic - 13 40 Concerto en fa (Ottmar Nussio) - 16 00 Le rendez-vous des isolés - 16 20 Piano - 16 35 Les mains dans les poches - 16 40 Causerie-audition : F. Chopin - 17 00 La semaine littéraire. 17 30 La paille et la poutre - 17 45 Bonjour les enfants - 18 15 La joie de chanter - 18 30 Le micro dans la vie - 19 00 La Suisse au micro - 19 15 Informations. 19 25 Le miroir du monde - 19 45 Fées d'hiver - 20 20 Discoparade - 21 00 Evocation historique : Lucien Bonaparte et son frère - 22 00 Les grands interprètes. 22 30 Informations - 22 35 Le miroir du monde - 23 00 Ouvert la nuit - 23 15 Hymne national.

Vendredi 26 octobre

7 00 Réveil en musique - 7 15 Informations - 7 20 Propos du matin - 7 30 Emission pour les automobilistes et les touristes voyageant en Suisse - 8 30 Orchestre (avec commentaires de Roger Vuataz) - 9 15 Causerie-audition - 9 45 Pastorales - 10 45 Chant avec accompagnement - 11 00 Orchestre - 11 30 Musique légère - 12 00 Au carillon de midi - 12 15 Memento sportif - 12 45 Informations - 12 55 La ronde des menus plaisirs - 13 30 Artistes romands : Erna Blum et Jacques Dupré - 14 00 Trio No 27, en fa majeur (Joseph Haydn). 14 15 Causerie-audition (suite) - 14 45 Concert - 16 00 Le rendez-vous des isolés - 16 20 A tire-d'aile - 16 30 Trois fois trois - 17 00 L'éventail - 17 45 Bonjour les jeunes - 18 15 Charles-Noël Martin : Que dit la science aujourd'hui? 18 30 Le micro dans la vie - 19 00 La Suisse au micro - 19 15 Informations. 19 25 Le miroir du monde - 19 50 Impromptu musical - 20 00 La vallée des cailloux - 20 30 Les pêcheurs de perles (Georges Bizet) - 21 10 Nos entretiens. 21 30 Concert - 22 30 Informations. 22 35 Sur les scènes du monde - 22 55 La Ménestrandie - 23 15 Hymne national.

### Télévision

Judi

17 00 L'heure enfantine - 20 00 Télé-journal et bulletin météorologique. 20 15 Championnats de danse de salon pour amateurs - 21 20 La vie des Lettres. 22 10 Débat : Vérifiez votre antenne. 22 30 Dernières informations - 22 35 Téléjournal.

Vendredi

20 00 Téléjournal - 20 15 Carrefour. 20 30 Pièce policière : Knock out, d'Isabelle Villars - 21 15 Championnats de danse de salon pour amateurs - 22 25 Soir-informations - 23 00 Téléjournal.

### Cours des billets

Franc français	86,50	-	89,50
Dollar USA	4,30	-	4,34
Livre sterling	12,—	-	12,20
Mark allemand	107,—	-	109,50
Lire italienne	0,68½	-	0,71
Franc belge	8,55	-	8,80
Pesetas	7,05	-	7,35

Cours indicatifs communiqués par la Caisse d'Épargne du Valais, Martigny.

## †

IN MEMORIAM

### Rosalie Charles

22 octobre 1961 — 22 octobre 1962

Chère maman, déjà un an que tu nous as quittés, mais ton souvenir reste vivant dans nos cœurs.

Tes enfants et petits-enfants.

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues

### Monsieur Albert CAPPI et famille

remercient toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et de couronnes, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci tout particulier à l'Association Hôtelière du Valais, à la Société des Cafetiers, à la Société de Développement de Trient, aux Amis Chasseurs de Finhaut.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

### Monsieur Auguste DARBELLAY

remercie tous ceux qui l'ont si cordialement entourée dans sa dure épreuve et plus particulièrement la famille Luisier, ses bons patrons, et la Société de Secours mutuel de Fully.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

### Monsieur Jean DARBELLAY

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, l'ont soutenue dans sa douloureuse et pénible épreuve.

Un merci spécial à la Direction et au personnel de la Compagnie Chemins de Fer et Service Automobile M.O., à la Direction et Transports de la Pneutra, à la F.C.O. Chrétienne des Sports Section M.O., au Football-Club d'Orsières, à la classe 1933, à la Cp. Fus. Mont. II/12 et à l'Union Instrumentale.

## Avis aux sociétés organisatrices de lotos et autres manifestations

Il arrive fréquemment que les organisateurs de lotos, kermesses, rallyes, etc., adressent à la rédaction des journaux des communiqués invitant le public à participer à ces manifestations.

Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux expéditeurs de ces communiqués, nous attirons l'attention des intéressés sur le fait que les journaux valaisans ne sont pas autorisés à publier gratuitement des textes de ce genre dans la partie rédactionnelle.

Le règlement de l'Union romande de Journaux, auquel les journaux valaisans ont adhéré, interdit, en effet, toutes publications de textes rédactionnels gratuits ayant un caractère publicitaire.

En conséquence, les organisateurs de manifestations voudront bien, dans leur propre intérêt, se mettre en rapport à temps avec Publicitas, succursale de Sion, qui les renseignera volontiers sur la manière de procéder pour attirer l'attention du public au moyen d'une bonne publicité.

ASSOCIATION VALAISANNE DES EDITEURS DE JOURNAUX

## LE COIN DU CORDON BLEU

Soufflé de tomates

Laisser étuver doucement 500 g. de tomates bien rouges dans 30 g. de beurre ; les passer au tamis fin. Faire un roux blond avec 50 g. de beurre et 30 g. de farine, mouiller avec 2 dl. de bouillon, ajouter 2 à 3 cuillerées de purée de tomates, 75 g. de gruyère râpé. Assaisonner avec du sel et un soupçon de poivre de Cayenne. Laisser bouillir en fouettant. Glisser hors du feu, ajouter 3 jaunes d'œufs, et ensuite les blancs battus en neige.

D'autre part, préparer 150 g. de macaroni ou de nouilles au fromage. Beurrer et saupoudrer de chapelure fine un moule à soufflé. Le remplir aux trois quarts en versant une couche de sauce puis une couche de pâtes, une couche de sauce et ainsi de suite pour terminer par une couche de pâtes.

Laisser cuire au bain-marie pendant 30 minutes. Glisser ensuite au four doux pendant 8 à 10 minutes. Démouler sur plat rond. Arroser de sauce aux tomates.

Tomates farcies au fromage

Vider 1 kg. de tomates, les mettre dans un plat à gratin beurré. Garnir de 100 g. de fromage râpé, 1-2 œufs (ou 100 g. pain émietté), sel, fines herbes hachées, 2-3 cuillerées lait ou crème. Bien mélanger et remplir les tomates. Pousser au four chaud et laisser cuire pendant 10 à 15 minutes.

## BIBLIOGRAPHIE

### Le véritable Messenger boiteux de Berne et Vevey pour 1963

Voici revenue la période où, pour la 256<sup>e</sup> fois, le « Messenger boiteux » apporte à ses fidèles lecteurs son contenu varié, distrayant autant qu'utile.

A côté des traditionnelles chroniques, une place a été réservée à la nature et à l'observation du ciel. Ainsi, on trouvera une grande planche en couleurs qui nous permet d'apprécier les couleurs réelles des étoiles. Le vénérable Almanach contient également la description d'un port du Léman et une histoire de ses grandes barques. Des nouvelles intéressantes, une histoire en patois pour les amateurs de vieux parler, ainsi que beaucoup d'autres notices qui réunissent les qualités auxquelles le « Messenger boiteux » nous a habitués.

Sa revue politique nous remet en mémoire les heures parfois sombres de l'année écoulée et son résumé de la vie sportive rappellera aux amateurs les noms des champions qui tinent la vedette en 1961.

N'oublions pas de signaler également ses pages agricoles, ses pages pour la jeunesse, qui intéresseront aussi les adultes, ainsi que l'étonné du nouveau concours et les résultats du précédent.

Quant au calendrier très complet et aux renseignements sur les autorités suisses et étrangères, ils seront comme chaque année appréciés pour l'utilité qu'ils contiennent.

Faites bon accueil à cet ami de tous jours qui vous tiendra compagnie, vous distraira pendant les longues veillées de l'hiver et auquel vous aurez souvent recours, tout au long de l'année.

Abonnez-vous au Confédéré

†

La famille de

### Madame Louis REBORD, à Martigny-Ville

adresse à tous ceux qui l'ont entourée de leur amicale sympathie dans la douloureuse épreuve qu'elle vient de traverser, ses vifs sentiments de gratitude pour le réconfort spirituel et moral qu'ils lui ont apporté.

Elle exprime sa reconnaissance émue pour les nombreux messages de condoléances, d'offrandes de messes et de prières, d'envois de couronnes et de fleurs qu'elle a reçus avec tant de générosité.

Sa gratitude va en particulier aux médecins traitants et au personnel infirmier de l'hôpital de Martigny, au clergé de la paroisse, à la direction des collèges de St-Maurice et de Martigny ainsi qu'aux élèves des classes de Grammaire et de 2<sup>me</sup> Commerciale.

Un merci spécial aux Conseils d'administration et au personnel des Cies M. C. et M. O., du télésiège de La Creusaz, de la Caisse d'Épargne du Valais, à la direction de la SNCF, du chemin de fer du Montanvers, de Tosco S. A. à Aoste, des chemins de fer privés de la vallée du Rhône, au personnel de la gare de Martigny CFF, aux autorités cantonales et communales, à l'Office régional du tourisme, aux Sociétés de développement, aux Sociétés de secours mutuels, à la Fonderie d'Ardon, à la carrosserie Egli S. A., aux « Amis des Charlets », aux « Amis de Plan-Cerisier », aux fédérations de cheminots GCV et SEV, à l'entreprise Confort frères, à la Sté commerciale des entrepreneurs, aux Industriels valaisans, à la Maison P. Marti, ainsi qu'à tous ceux qui lui ont exprimé tant de sympathie attristée lors du deuil cruel qui l'a frappée.



## Le cirque Knie en chiffres

Le cirque national suisse des frères Knie est dirigé par Frédy et Rolf Knie. Né le 29 mai 1920 à Genève, Frédy, l'aîné des deux frères, a la responsabilité de la direction technique et artistique, tandis que la partie commerciale et administrative est réservée à son frère Rolf, né le 23 novembre 1921 à Wetzikon, dans l'Oberland zurichois. Le Cirque national suisse est une entreprise purement familiale qui, contrairement à ce que l'on croit souvent, ne reçoit aucune subvention de la Confédération.

Les Knie doivent se rendre dans 67 localités. Dans leur zoo ambulant vivent 350 animaux dont, en attraction spéciale cette année, l'orang-outan « Borneo », la girafe étalon « Lucky », le gorille « Tarzan » et l'hippopotame femelle « Juba ».

Le visiteur du zoo ambulant et du cirque lui-même a beaucoup de peine à imaginer les quantités énormes d'ampoules électriques, de câbles, de cordages, de fourrage et de denrées diverses que l'entreprise utilise chaque année. Le bureau technique installé dans la roulotte 41 nous a communiqué les quelques chiffres suivants (valables pour 12 mois, y compris la saison d'été) : viande de cheval, 32 850 kg.; avoine 182 500 kg.; son 127 750 kg.; foin 730 000 kg.; paille 912 500 kg.; vitamines 91 250 kg.; carottes 36 500 kg.; pommes 7300 kg.; oranges 7300 kg.; bananes 3650 kg.; pain 36 500 kg. Soit au total 2 168 100 kilos, équivalant à la charge complète de plus de 200 wagons de chemin de fer.

Mais ce n'est pas tout. Le chef d'exploitation du cirque Knie, E. Zimmermann, précise encore que la nourriture fournie au personnel pendant chaque tournée nécessite l'emploi de trois tonnes de pâtes alimentaires et de huit tonnes de pommes de terre. 80 kilos de pommes de terre frites sont préparées chaque semaine. Durant les neuf mois que compte la saison, le maître queueux de l'entreprise sert, grâce aux installations de sa cuisine roulante, 103 900 repas au personnel du cirque où sont représentés, rappelons-le, 14 nations. Les palais assoiffés avalent quelque 44 520 litres de café, de cacao et de thé. Les desserts dominicains supposent la préparation de 4320 coupes à la crème. 10 800 kilos de pain sont servis avec du beurre, du fromage et de la confiture, ou sous forme de sandwiches.

Le montage du cirque dans les 67 villes qu'il visite exige 850 m<sup>3</sup> de sciure, représentant une colonne d'environ 200 camions. Dans les ateliers de peinture de Rapperswil, où l'entreprise prend ses quartiers d'hiver, on utilise 3500 kg. de couleurs, ce qui permet de peindre une surface de 10 500 m<sup>2</sup>. Le service électrique lui a la responsabilité d'installer 1000 nouveaux raccords pour fiches sur plus de 160 roulettes de séjour ou de matériel. Pour assurer l'éclairage de cette petite ville qu'est le cirque Knie, il faut 2141 ampoules électriques, ce qui suffirait à équiper 65 immeubles locatifs à 260 appartements de quatre pièces. Chaque année, on en rachète environ 3000, des plus simples jusqu'à celles, très complexes et coûteuses, qui équipent les projecteurs, et cela pour remplacer celles qui sont devenues inutilisables. Produit par trois générateurs de 200 kWh chacun, le courant est transmis à l'aide de 10 000 mètres de câbles électriques tri- et quadriphasés. Il faut encore ajouter 2000 mètres de câbles téléphoniques et 15 000 mètres de filins divers. Ce qui donne au total une longueur de 27 kilomètres, soit la distance séparant Lausanne et Montreux.

Pour la réalisation du programme de cette année, on n'a pas exécuté moins de 100 nouveaux costumes, dont certains coûtent jusqu'à 1100 francs. Relevons encore, en guise de conclusion que le parc véhicules du cirque est constitué par 1320 wagons, roulettes de séjour et de matériel, automobiles et tracteurs.

## Hôtel de la Gare Vernayaz

cherche

### sommelière

Entrée à convenir.

Tél. (026) 6 58 03.

On cherche

### UN BON DOMESTIQUE DE CAMPAGNE

sachant traire et soigner le bétail. Gage à convenir. Vie de famille. Entrée immédiate.

S'adresser chez Jules Luisier, Café Central, Fully. Tél. (026) 6 30 12.

### JEUNE FILLE

21 ans, honnête et sérieuse

### cherche place de VENDEUSE

à Martigny ou environs. Tél. entre 18 h. et 18 h. 30 au 6 59 51.

### TROUSSEAUX



Confection Dames Av. de la Gare - SION

### 50 DUVETS

neufs, mi-duvet gris, 120 à 160 cm., légers et chauds, Fr. 30,- pièce. KURTH - RIVES de la Morges 6, MORGES, téléphone (021) 71 30 49.

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.

Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention: «offres écrites» ou s'adresser par écrit, etc...

En prévision de l'ouverture prochaine de notre boucherie et de l'agrandissement de notre magasin, nous cherchons plusieurs

## vendeuses

pour nos départements de vente:

Produits laitiers;  
Charcuterie;  
Fruits et légumes;  
Articles non alimentaires;  
Caisse.

Nous offrons:

place stable, bien rétribuée;  
Travail intéressant et varié;  
Semaine de 5 jours.

Les personnes ayant le goût de la vente, sérieuses et actives, sont priées d'adresser leurs offres de services à la Société coopérative

## MIGROS VALAIS

Case postale 148 — Martigny-Ville

### Charcuterie

Salami Bindone p. kg. 8,-  
Salami Milano I. a. 9,50  
Salami Type Varzi 10,50  
Salametti « Azione » 5,50  
Salametti Milano I. a. 7,-  
Mortadella Bologna 5,-  
Viande de mouton p. ragout 4,50  
Viande de vache p. bouillir 3,50  
Charcuterie Paolo Fiori, Locarno, tél. 093 - 7 15 72.

### Demandez

notre excellent bœuf salé et fumé

O. Neuenschwander S. A., 17, av. du Mail, Genève, tél. (022) 24 19 94.

## SPORTIFS!

abonnez-vous au „Confédéré“

## BEAUX MEUBLES DE STYLES MEUBLES ANCIENS ET COPIES

Meubles anciens valaisans et divers

Meubles courants et modernes

Jos. Albin - Sion

Sommet du Grand-Pont No 44  
Tél. (027) 2 27 67  
Mme R. HÉRITIER

## Cinéma

Ce soir - (16 ans révolus). Dernière séance:

### LES CANONS DE NAVARONE

Dès jeudi 25 - (18 ans révolus) - Un chef-d'œuvre du cinéma suédois:

### LA SOURCE

Le film le plus parfait d'Ingmar Bergman.

Dès ce soir mercredi - (16 a. révolus) - Un grand « policier » français. Une histoire hallucinante:

### LE MONTE-CHARGE

avec Robert Hossein et Lea Massari.

Mercredi 24 (16 ans révolus). Un « western » héroïque:

### LA DERNIÈRE CHARGE DES PEAUX-ROUGES

et Jonny Weissmuller dans

### LA TRIBU PERDUE

Dès vendredi 26 - (18 a. révolus) - 3 h. de spectacle inoubliable:

### ROCCO ET SES FRÈRES

Jeudi 25 - (16 ans révolus). Double-programme:

### LA DERNIÈRE CHARGE DES PEAUX-ROUGES

et Jonny Weissmuller dans

### LA TRIBU PERDUE

Dès vendredi 26 - (16 a. révolus) - Un « western » antique:

### LA RÉVOLTE DES GLADIATEURS

Mercredi 24 octobre - Dernière séance de

### BEN - HUR

dès 20 heures précises.

ETOILE  
Martigny

CORSO  
Martigny

6 16 22

CINE  
MICHEL  
Fully

REX  
Saxon

6 31 66

CINE  
L'Abaille  
RIDDES

Tronçonneuses

## HOMELITE

La meilleure des meilleures - Service impeccable

## Bébés-Lunes et cantharide

par RICE MAC CHEEPEE

— Quels étaient ses rapports avec Miss Wems?  
— Avec Miss Weems, elle était d'humeur toujours égale. Ça valait mieux, je pense, car si bonne que fût la patronne, elle n'aurait pas supporté qu'on lui manquât de respect.

— Je ne m'imaginai pas Miss Weems aussi tyrannique.

— Elle n'était pas tyrannique, protesta Miss Pamela. Ce qu'elle exigeait, elle avait le droit de l'exiger.

Une perle, cette jeune fille. Si un jour j'avais l'emploi d'une bonne à tout faire, je saurais me souvenir d'elle.

— Mrs Carroll est mariée, je suppose? poursuivis-je?

— Elle est mariée, oui, mais son mari l'a abandonnée. C'est ce qu'elle raconte. C'est possible, après tout. Avec un caractère comme le sien... Peu d'hommes aiment les femmes autoritaires. Probablement que son mari était dans le cas.

— Pas de relations masculines?

— Je ne sais pas... Depuis une huitaine de jours, cependant, elle sortait presque chaque soir. J'ignore où et comment elle passait son temps.

— Rayon téléphone?

— Avant la mort de Miss Weems, je ne sache pas qu'on l'ait appelée trois fois. Mais depuis...

— Depuis? insistai-je.

— Depuis, elle n'a plus aucune raison de se gêner. Alors, la sonnette, elle marche.

— A n'importe quel moment de la journée?

— Certes pas. Tard le soir ou très tôt le matin. Dans la journée, on risque encore toujours de tomber sur M. Shepstone, vous comprenez. Je comprenais.

J'avais incidemment porté mes regards vers la rue. Ce fut une vision qui ne dura que l'espace d'un éclair. Pourtant j'étais certain d'avoir bien vu.

— Vous permettez, Miss, dis-je en me levant précipitamment.

Et sans lui fournir d'autres explications, je traversai vivement l'espace qui me séparait de l'entrée. Arrivé là, j'explorai l'artère. Mrs Carroll était arrêtée à une vingtaine de mètres de la taverne. Elle causait avec un homme d'une quarantaine d'années dont l'image se grava dans mon esprit. Mais tout en parlant, ses yeux ne quittaient pas l'enseigne du « Gregory ». Je retournai auprès de Miss Pamela et expliquai:

— J'avais cru voir passer quelqu'un de connaissance; je m'étais trompé. Pardonnez-moi mon manque de civilité.

Elle ne releva pas le propos. Son regard avait quelque chose de lointain et j'avais conscience qu'elle brûlait de me poser une question que ses lèvres hésitaient à formuler. Je lui posai la main sur son épaule et l'encourageai:

— Qu'est-ce qui vous chipote, Miss? demandai-je d'un ton que je m'efforçai de rendre aussi paternel que possible.

— J'ai peur... murmura-t-elle.

— Allons, allons... Peur de quoi?

Elle hésita encore, puis se décida:

— C'est à cause de vous... à cause de ce que vous m'avez dit tout à l'heure.

Elle avait sorti son fin mouchoir de batiste et s'amusa à le déchiqueter.

— Remettez ça dans votre sac, dis-je, et parlez-moi à cœur ouvert.

Elle obéit instinctivement.

— Eh! bien, oui, répondit-elle... A propos de cette cantharide et des conclusions que M. Quen pourrait être amené à en tirer.

— Ne vous frappez pas. Je m'arrangerai pour qu'il ne conclue rien du tout.

Je m'avançais loin, mais connaissant l'état d'esprit du chef de la police au sujet de la mort

## BÉBÉS-LUNES ET CANTHARIDE

de l'artiste, je ne risquais pas grand chose. Et quant à ce qui était de Conninghton, là j'avais mes apaisements.

— Que faites-vous maintenant, Miss? repris-je bientôt.

— Je rentre à la maison, M. Havilland.

— Si vous le permettez je puis vous reconduire

— Je ne sais si je...

Je ne lui laissai pas le temps d'achever.

— Acceptez hardiment. Vous me ferez plaisir, Miss.

— Vous êtes trop aimable, M. Havilland.

Je réglai le compte et nous sortîmes quelques instants plus tard. Arrêté au bord du trottoir, mine de rien, j'explorai les environs. Je l'aperçus au moment où j'allais traverser la rue. Elle se tenait dans un renfoncement de porte, à une quarantaine de yards du « Gregory ».

— Venez, Miss, dis-je, ma voiture est parquée de l'autre côté de la rue.

Nous traversâmes l'artère en essayant de ne pas nous faire renverser car le trafic était intense.

— A côté de vous, M. Havilland. J'aime mieux être assise devant.

Je lançai le moteur, attendis le libre passage et filai vers Polar Star Avenue.

Quand je dis que je filai vers Polar Star Avenue, ce n'est pas tout à fait exact. Je pris effectivement la direction de cette artère, mais deux blocs plus loin je tournai à droite, alors que normalement j'aurais dû continuer en ligne droite. Le raison? Le manège de Mrs Carroll m'avait mis sur mes gardes. Il était bien évident que ce n'était pas pas hasard pur qu'elle était restée à rôder autour du « Gregory ».

— Lorsque je vous ai téléphoné tantôt, Miss, quelle est la personne qui est venue à l'appareil avant vous? questionnai-je.

— C'était Mrs Carroll. Pourquoi?

— Oh! simple curiosité, répondis-je évanescentement.

— Elle n'a fait aucune remarque, au moment même ou après? repris-je après un temps.

— Si. Elle m'a demandé qui se permettait de

m'appeler. Vous vous rendez compte de ce culot? Comme si j'étais en pensionnat.

— C'est fort, je l'admets. Qu'avez-vous répondu?

Elle se tourna brusquement de mon côté, comme prise au dépourvu par ma question.

— Mais... que c'était vous, M. Havilland. Ai-je mal fait? continua-t-elle inquiète.

— Absolument pas. Il n'y avait aucun mystère à cela.

Tout en roulant, je ne quittais le rétroviseur des yeux que le temps strictement indispensable à ne pas emboutir ceux qui me précédaient. Au bout de deux autres blocs, je tournai à droite une nouvelle fois. J'avais mon idée et vous l'avez certainement devinée.

— Qu'a-t-elle dit ensuite? repris-je, toujours sans paraître attacher d'importance à la conversation.

— Elle m'a demandé ce que vous vouliez.

— Et vous avez répondu?

— La vérité simplement. Que vous demandiez à me rencontrer au « Gregory ».

— Je parie qu'elle vous a entrepris aussi touchant l'heure de ce rendez-vous?

— On ne peut rien vous cacher, décidément. Il est vrai que vous n'êtes pas détective pour rien. Un très bon détective même, à en croire la rumeur.

— Merci... Ensuite?

— Elle m'a conseillé de ne pas donner suite à votre demande. Quand je lui ai demandé la raison elle m'a laissé entendre que j'allais courir au-devant de difficultés sans nombre. Je n'essayerai pas de vous faire croire que je n'ai pas hésité. Tout l'après-midi durant, je suis restée à me décider si je viendrais ou non. Finalement, j'ai pris une résolution. Maintenant, j'ai l'impression que je n'ai pas été trop mal inspirée.

— C'est assez mon avis.

Je tournai à droite une fois encore.

— Mais où diable me conduisez-vous, M. Havilland? Ce n'est pas là le chemin du bungalow. D'un mouvement de tête, je lui désignai le rétroviseur.



# Les Etats-Unis ont décrété le blocus de Cuba

## Vive riposte soviétique et inquiétude générale dans le monde

Le président Kennedy a annoncé, lundi soir, qu'il avait ordonné un strict embargo à appliquer à tout équipement militaire de caractère offensif, destiné à Cuba, afin d'arrêter l'édification dans cette île d'une force de frappe nucléaire dirigée contre le continent américain.

Il a ajouté qu'il n'avait ordonné que l'étroite surveillance qui s'exerce sur Cuba et sur ses préparatifs militaires soit maintenue et accrue. Au cas où ces préparatifs militaires offensifs se poursuivraient, de nouvelles mesures seraient justifiées, et les forces armées ont reçu instruction d'être prêtes à toute éventualité, a dit le président.

Le président Kennedy a déclaré que les Etats-Unis considéreraient le lancement de tout engin nucléaire de Cuba contre une nation du continent américain comme une attaque de l'URSS contre les Etats-Unis.

Il a annoncé le renforcement de la base de Guantanamo et la convocation, pour lundi soir, de réunions immédiates de l'organe de consultation des Etats américains et du Conseil de sécurité des Nations Unies, afin qu'ils agissent immédiatement contre la menace soviétique à la paix mondiale exercée par l'entremise de Cuba.

M. Kennedy a révélé qu'il avait adressé un appel à M. Khrouchtchev lui demandant de mettre un terme à la menace clandestine, irresponsable et provocante à la paix mondiale que constitue le renforcement militaire de Cuba.

Les Etats-Unis, a déclaré le président Kennedy, demanderont que le traité de défense de Rio soit appliqué intégralement par l'Organisation des Etats américains et que toutes les armes offensives qui se trouvent à Cuba en soient retirées sous le contrôle des Nations Unies.

Le président a lancé un avertissement contre toute action hostile, où que ce soit dans le monde, contre la sécurité et la liberté des peuples, y compris la population de Berlin-Ouest, action hostile, a-t-il dit, à laquelle il sera fait face par tous les moyens appropriés.

Parlant de l'étroite surveillance exercée par les Etats-Unis en raison de la mise en place du dispositif militaire de l'Union soviétique sur Cuba, le chef de l'Exécutif

a déclaré : « Nous avons, depuis huit jours la preuve formelle qu'une série de rampes de missiles offensifs est actuellement en construction sur cette île enchaînée. Ces bases ne peuvent avoir pour objectif que de fournir une force de frappe contre l'hémisphère occidental. »

M. Kennedy a souligné que ces nouvelles rampes étaient destinées en grande partie à des engins balistiques à moyenne portée capables d'être dirigés sur le canal de Panama, Washington, cap Canaveral ou Mexico, par exemple.

### Les sept mesures décrétées

Voici, résumées, les sept mesures d'urgence que le président Kennedy a annoncées :

1. Strict embargo sur les cargaisons d'armes offensives destinées à Cuba.
2. Surveillance étroite et permanente dans la mer des Caraïbes.
3. Menace et riposte « sur une grande échelle », et dirigée contre l'URSS, en cas de lancement d'un engin nucléaire à partir de Cuba.
4. Renforcement immédiat de la base de Guantanamo.
5. Convocation d'urgence de l'Organisation des Etats américains.
6. Réunion d'urgence du Conseil de sécurité, auquel sera soumis une résolution demandant notamment le démantèlement des rampes de lancement cubaines.
7. Appel à M. Khrouchtchev en vue d'un « effort historique » pour mettre fin à une périlleuse course aux armements et transformer l'histoire de l'homme.



Le président Kennedy a ordonné l'évacuation de la population civile de la base de Guantanamo et son renforcement par des nouvelles troupes de « marines ». Notre photo montre une vue de cette base navale.

## Les réactions dans le monde

### Etats-Unis et Amérique latine

L'accueil fait aux mesures décrétées par le président Kennedy est unanimement favorable aux Etats-Unis et dans les capitales d'Amérique latine.

A la réunion de l'Organisation des Etats américains, 19 voix ont appuyé hier matin les Etats-Unis, la Bolivie étant seule à s'abstenir. Même le Mexique, dont l'anticastisme est d'ordinaire assez faible, s'est dit prêt à réviser sa position s'il se confirmait que des fusées offensives soviétiques sont installées sur la grande île caraïbe. Dans la soirée, on apprendit que, à l'abstention près de l'Uruguay, tous les membres de l'OEA approuvaient l'usage de la force pour assurer le blocus de Cuba sur le plan des armements offensifs.

Aux Etats-Unis, tous les journaux et toutes les personnalités politiques applaudissent. La seule voix discordante est venue du savant Linus Pauling, apôtre du désarmement nucléaire.

### Canada

Le premier ministre du Canada — pays voisin et allié des Etats-Unis, mais qui s'est toujours refusé à leur emboîter le pas à propos de Cuba — a demandé que, préalablement à toute mesure, une enquête internationale impartiale soit menée sur l'objet des accusations américaines. M. Diefenbaker demande que les huit pays neutres qui participent à la conférence du désarmement à Genève, soient mandatés pour aller constater à Cuba si les armes soviétiques entreposées dans l'île sont ou non offensives, et pour recueillir le cas échéant les explications des intéressés.

### Belgique

Le président du Sénat, M. Paul Struye (chrétien-social) déplore que les décisions aient été prises sans consultation aucune des alliés des Etats-Unis au sein de l'OTAN. Il n'est pas pour autant hostile en bloc à la politique de M. Kennedy, dont il partage les craintes et approuve l'appel à M. Khrouchtchev. Il souligne simplement le fait qu'un blocus comme celui qui s'organise aux Caraïbes est inconcevable en dehors de l'état de guerre déclarée. Ce n'est que dans ces circonstances que peut intervenir l'arrondissement de navires étrangers. « Les mesures envisagées sont contraires au droit des gens » a conclu M. Struye. « Les Etats-Unis veulent les imposer à l'OTAN au mépris de la règle du jeu ».

### TITO :

« Les mesures prises pourraient mettre la paix en danger »

« La situation actuelle tendue autour de Cuba suscite une sérieuse inquiétude car elle comporte des implications très graves » a déclaré le maréchal Tito à l'occasion de la journée des Nations Unies.

« Les mesures qui ont déjà été prises, a ajouté le chef d'Etat yougoslave, ainsi que d'autres actions unilatérales éventuelles, pourraient mettre en danger la paix mondiale. »

### Les « Six » approuvent Kennedy

Les ministres des affaires étrangères des Six ont approuvé hier à Bruxelles l'attitude du président Kennedy à l'égard de Cuba.

### ALLEMAGNE DE L'OUEST

Le chancelier Adenauer a déclaré bienvenue la ferme prise de position des Etats-Unis et s'est rallié entièrement aux conclusions qui seront déposées devant le Conseil de sécurité.

### FRANCE

Aucune prise de position officielle. L'homme de la rue, occupé par la campagne pour ou contre le referendum de dimanche prochain, émet des avis divergents. En règle générale, on ne se montre pas enchanté des mesures prises contre Cuba mais on les considère comme un mal nécessaire s'il s'avère exact que Fidel Castro prête la main à la constitution d'une base agressive soviétique sur le territoire de l'île.

### DEMOCRATIES POPULAIRES

La riposte de M. Khrouchtchev est reprise et commentée avec chaleur dans les démocraties populaires où l'on multiplie les accusations contre l'impérialisme américain et la violation du droit commise par le décret présidentiel. Les démocraties populaires ajoutent qu'elles se solidarisent entièrement avec l'URSS pour répondre à l'agression américaine.

### Suisse

En l'absence de MM. Wahlen et Schaffner, qui ne devaient rentrer que dans la journée d'Oslo, où ils ont participé à la réunion de l'AELE, le président de la Confédération, M. Chaudet, a entretenu mardi matin ses collègues du Conseil fédéral des derniers développements de la situation internationale, consécutifs à l'aggravation des rapports entre les Etats-Unis et Cuba.

### La situation, ce matin

Alors que le Conseil de Sécurité s'est réuni et que l'on attend ses décisions, M. Fidel Castro a prononcé un discours télévisé, dans lequel il a affirmé que les mesures décrétées par les Etats-Unis ne visent qu'à démolir la révolution cubaine. Fidel Castro a démenti les affirmations américaines concernant les intentions agressives de Cuba et a déclaré que si des photos aériennes avaient été prises, c'était par suite de la violation, par des avions américains, de l'espace aérien cubain.

Aux Etats-Unis, M. Mac Namara, ministre de la défense, a déclaré que 25 navires marchands font route vers Cuba, que 12 se trouvent actuellement dans les ports cubains et que 25 sont sur le chemin du retour. Il a confirmé la présence de fusées intermédiaires près de rampes de lancement aménagées à Cuba et la présence d'une certaine d'avions de chasse du dernier modèle soviétique.

A Moscou, aucun événement à signaler. M. Kroutchev a passé la soirée au théâtre avec M. Mikoyan et d'autres membres du gouvernement.

### La riposte soviétique :

## Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour nous opposer à l'agression des Etats-Unis

Après une période d'inquiétant silence, coupée seulement par quelques informations concernant le discours du président Kennedy et des commentaires accusateurs, Radio-Moscou a retransmis la riposte officielle du gouvernement soviétique. C'est M. Kroutchev lui-même qui a pris la parole pour déclarer que le gouvernement des Etats-Unis avait décidé des actes agressifs sans précédent. M. Kroutchev a poursuivi notamment :

« Les dirigeants américains estiment vraisemblablement que les lois ont été rédigées à l'usage des autres et non des Etats-Unis. Car le blocus effectif des côtes cubaines est un acte de provocation et une violation sans exemple du droit international, ainsi qu'un défi lancé à tous les peuples épris de paix. »

Le gouvernement des Etats-Unis, dit encore la déclaration, s'arroge le droit de demander aux autres Etats des comptes sur la façon dont ceux-ci organisent leur défense nationale et qu'ils annoncent

aux Américains ce qu'ils transportent à bord de leurs navires en haute mer.

Le gouvernement de l'URSS adresse un appel aux gouvernements et aux peuples de tous les pays du monde afin que ceux-ci élèvent la voix pour protester contre les activités agressives des Etats-Unis à l'égard de Cuba et d'autres puissances. Il y a lieu de condamner résolument cette activité des Etats-Unis et de s'opposer au déclenchement par les Etats-Unis d'une guerre nucléaire.

Le gouvernement de l'URSS fera tout ce qui est en son pouvoir pour s'opposer aux desseins des milieux agressifs des Etats-Unis et pour sauvegarder et consolider la paix dans le monde.

En même temps, le gouvernement de l'URSS prend toutes les mesures nécessaires afin que notre pays ne soit pas pris au dépourvu et soit en mesure de donner la riposte qu'il convient à l'agresseur », conclut la déclaration par laquelle un « avertissement sérieux » a été lancé aux Etats-Unis.

gouvernement soviétique a ordonné à ses navires de guerre d'escorter les convois à destination de Cuba. Ceux-ci ont pour mission de couler tout bâtiment américain qui tenterait d'arrêter le convoi.

Des batailles navales, dont nul ne peut prévoir ni l'issue ni les conséquences, sont à redouter d'ici un ou deux jours à moins d'une modification des positions prises soit à l'Est soit à l'Ouest.

### Qu'est-ce qu'un blocus ?

Ce n'est pas la première fois que l'on entend parler de blocus. Celui de Berlin, l'autre année, est encore dans toutes les mémoires. Mais en mer, le droit international permet-il un blocus ? Hier soir, interrogé par un reporter de la radio, le professeur français Rousseau a déclaré que le blocus pacifique, à titre préventif, était concevable à condition que la nation menacée puisse justifier pleinement la menace. Le professeur Rousseau a déclaré que la distinction entre armes offensives ou défensives étant de plus en plus difficile à déterminer, la position américaine en droit international s'avère très fragile.

Le blocus pacifique consiste à arrêter tout convoi, à l'inspecter et à lui interdire le passage s'il transporte une cargaison condamnée par la décision, en l'occurrence des armes offensives.

### Plaintes

#### au Conseil de sécurité

Les Etats-Unis ont porté plainte au Conseil de sécurité contre la menace que constitue la constitution d'une base soviétique agressive à Cuba. Le gouvernement cubain a déposé une contre-plainte ainsi que l'URSS.

Le Conseil de sécurité s'est réuni hier soir à 21 h. 10.

### Les navires soviétiques voguent vers Cuba

L'URSS a annoncé que plusieurs navires soviétiques étaient en route vers Cuba. Cette déclaration est confirmée par les Etats-Unis. Le chef des forces armées navales américaines a précisé que le premier contact entre navires soviétiques et les forces navales chargées de les arraisonner pourrait survenir dans les 24 heures.

### Que va-t-il se passer ?

Il n'est, hélas, pas difficile d'imaginer la suite des événements si les positions respectives ne sont pas modifiées. Le

## Ennemi numéro 1 de l'Apartheid Albert Luthuli est élu recteur de l'université de Glasgow

Une nouvelle qui fait sensation et qui marque un pas gigantesque dans l'intégration raciale est celle qui annonce l'élection du Sud-Africain Albert Luthuli, adversaire irréductible de l'Apartheid, à la fonction de recteur de l'Université de Glasgow.

Le dirigeant noir, Prix Nobel de la paix, a obtenu 1278 voix contre 844 à son concurrent immédiat le Dr McIntyre. L'élection de M. Luthuli a causé une vive sensation dans les milieux universitaires de Glasgow : un porte-parole du « Club international de l'Université », qui a soutenu la candidature de M. Luthuli a annoncé aussitôt qu'un télégramme serait adressé au gouvernement sud-africain lui demandant d'autoriser le départ en Ecosse du leader nationaliste qui est placé en résidence surveillée dans son village natal de la région de Durban.

L'annonce des résultats a déclenché des heurts au cours desquels six étudiants ont été légèrement blessés et un policier grièvement. Ce dernier cherchait à contenir les manifestants lorsqu'il fut bousculé et précipité sous les roues d'une voiture qui passait. Il a été procédé à une trentaine d'arrestations. Les armes utilisées étaient des bombes chargées de farine, des œufs et des tomates.

L'élection de M. Luthuli aux fonctions de recteur de l'Université de Glasgow constitue une nouvelle et spectaculaire manifestation de l'hostilité de nombreux milieux universitaires britanniques à la politique raciale du gouvernement sud-africain, estime-t-on dans les milieux bien informés. M. Luthuli a en effet consacré une grande partie de sa vie politique à la lutte contre l'Apartheid et c'est à ce titre qu'il fut récompensé il y a un an presque jour pour jour du Prix Nobel de la paix.

Considéré comme le « Gandhi de l'Afrique » en raison de son hostilité à la violence, M. Luthuli qui est de religion protestante, utilisa son ascendant sur ses compatriotes noirs pour empêcher un déclenchement de violences dans le pays,

notamment en 1959 lors de manifestations indigènes anti-gouvernementales du Natal.

### La crise de Cuba, argument en faveur du oui en France

L'un des principaux bénéficiaires de la crise brutale qui vient d'éclater à Cuba pourrait être le général de Gaulle. Les Français, libérés du poids écrasant de la guerre d'Algérie et décidés à sortir du régime des plins pouvoirs, se trouvent replongés dans une ambiance d'inquiétude et de cruelle incertitude. Le général de Gaulle, que l'on surnomme « le pilote des tempêtes », tire profit de cette atmosphère car beaucoup de citoyens décidés à voter « non » vont réviser leur jugement en raison de la nécessité de posséder un chef d'Etat ferme et vigilant dans ces heures inquiétantes. C'est du moins ce qu'un sondage rapide d'opinion, à Paris et en province, indique ce matin mais d'ici dimanche les choses peuvent évoluer. En tout cas, la campagne par radio et télévision qui bat son plein fournira l'occasion au dernier des orateurs, le général de Gaulle en personne, de faire le rapprochement nécessaire entre l'événement du jour et la nécessité de voter oui. Le poids de ce dernier mot est considéré par beaucoup comme décisif en faveur d'une majorité acceptante.

### AU CONCILE DU VATICAN :

#### Réforme de la liturgie

Les quelque 2500 pères conciliaires, réunis hier en la basilique Saint-Pierre, ont discuté pour la deuxième journée consécutive, de la nécessité de profondes réformes dans certains domaines de la liturgie.

A l'issue de la réunion, le service de presse du Concile a déclaré que « diverses opinions ont été exprimées, reflétant les différentes écoles de la liturgie ».